

Projet d'accueil

Crèche Grandir

« Chenilles et Papillons »



Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Qui sommes-nous ?	4
	D'une halte-garderie à une crèche.....	4
	Milieux d'accueil à vocation sociale, qu'est-ce que c'est ?.....	5
	Nos critères de priorité en lien avec notre quartier.....	5
	Et concrètement ? Notre Plan de Cohésion Sociale (PCS) !	6
	Une crèche para-communale	6
3.	Présentation de la structure.....	7
	Point d'attention	7
	Découvrir l'équipe pédagogique et pluridisciplinaire	8
	Composition de l'équipe pluridisciplinaire	8
	Notre dynamique : l'apprentissage en continu... ..	10
4.	Présentation du projet d'accueil	11
	Nos piliers pédagogiques.....	11
	L'enfant est un partenaire actif	11
	L'implication des familles	11
	La mise en place de la communication	12
	Le rythme de vie, de nutrition et de sommeil	12
	La richesse de la diversité.....	13
	L'alimentation saine.....	13
	La sécurité affective & l'accueil des émotions	14
	Encourager l'autonomie.....	15
	Les activités proposées	15
	Journées types	17
	Des photos de ses explorations	20
5.	Les étapes vers l'accueil de votre enfant.....	21
	Créer une pré-demande avec my.one.be.....	21
	Prendre un premier contact	21
	L'inscription	21
	La familiarisation	22
	Quel est le sens de cette familiarisation ?.....	22
	Organisation concrète de la familiarisation	23
	Et en cas d'accueil prioritaire, comment adapter la familiarisation ?.....	24
	Le passage du service des Chenilles au service des Papillons.....	24
6.	Où et qui contacter en fonction de vos besoins ?.....	25

1. INTRODUCTION

A travers ce projet d'accueil, vous allez découvrir **qui nous sommes** et **comment nous fonctionnons** pour garantir un accueil de qualité pour vos enfants. Mais avant cela, nous aimerions introduire ce document par une brève explication des mots utilisés.

« **Les parents référents** » : C'est le terme que nous utilisons pour décrire ceux qui prennent soin de l'enfant que nous accueillons.

Ils peuvent être :

- ❖ Les parents biologiques de l'enfant
- ❖ Un parent qui élève son enfant seul
- ❖ Un grand-parent ou proche de la famille qui prend en charge l'enfant
- ❖ Une famille d'accueil
- ❖ ...



Nous souhaitons **que chacun se sente accueilli, dans toutes les diversités des réalités** que recouvrent aujourd'hui les notions de **famille** et **parentalité**. Dans la petite enfance, il est coutume de parler « du village autour d'un enfant et sa famille ». Cela signifie qu'il faut tout un système compétent et à l'écoute de ces familles pour soutenir et compléter ce qu'elles apportent déjà à l'enfant. Chez Grandir, il nous tient à cœur de **valoriser et d'inclure chaque famille**.

« **Besoins spécifiques** » : **Chaque enfant a des besoins spécifiques** auxquels nous accordons une attention particulière. Ces besoins peuvent être influencés par sa santé, sa sensibilité, son histoire familiale, ... De la même manière, chaque famille a des besoins spécifiques. Nous veillons à les considérer et à adapter notre prise en charge en conséquence : ce qui était perçu comme une difficulté ou un obstacle devient un **élément intégré**, pour lequel nous proposons des **pistes de solution**.

Par ailleurs, notre expérience nous a montré que se focaliser sur une situation spécifique ouvre souvent des perspectives d'évolution bénéfiques pour tous. Ainsi, nous considérons que chaque enfant et chaque famille a des besoins spécifiques.

« **L'équipe pédagogique** » : Cela représente l'ensemble **du personnel qui s'occupe de vos enfants**. Bien que les hommes soient moins représentés dans ce métier, nous sommes attentifs à l'évolution des mentalités et souhaitons favoriser la diversité de genre au sein de notre équipe.

« **L'équipe de direction** » : Cela désigne **notre équipe pluridisciplinaire** composée d'une personne en charge de la direction, d'un soutien psychosocial (PMS), d'une personne responsable administrative et financière ainsi qu'une aide administrative, en charge des dossiers de vos enfants.

2. QUI SOMMES-NOUS ?

D'une halte-garderie à une crèche...

L'ASBL Grandir a été créée en 1991. À l'origine, nous comptions deux haltes-accueil et un service d'aide à domicile. **Depuis janvier 2023, nous sommes devenus deux crèches de « niveau 3 », c'est-à-dire des crèches à accessibilité renforcée.** Cela signifie que nous réservons quotidiennement 80 % de notre capacité d'accueil aux familles répondant à des critères de priorités sociales et que nous appliquons, depuis lors, la Participation Financière Parentale (PFP) selon les barèmes de l'ONE.

Depuis sa création, le domaine de la petite enfance a fortement évolué. Il ne s'agit plus seulement d'un système de garde, mais d'un véritable espace d'éveil et d'accompagnement. Nos milieux d'accueil s'inscrivent dans cette dynamique avec la volonté d'accomplir **3 missions essentielles** :

- ✓ **Éducative** : Offrir aux enfants un lieu d'éducation complémentaire à celui offert par les parents référents.
- ✓ **Économique** : Permettre aux parents référents d'être sur le marché de l'emploi, en formation ou en recherche d'emploi.
- ✓ **Sociale** : Offrir aux enfants un lieu où ils peuvent apprendre à vivre parmi les autres, développer leurs compétences relationnelles et grandir par l'expérience collective.

Nous sommes convaincus que cette **évolution** contribue à une meilleure reconnaissance et compréhension du **métier** exigeant et en constante évolution de notre **équipe pédagogique**. Elle favorise également une **collaboration durable** avec chaque enfant et chaque famille que nous accueillons.

Nos **pratiques** et notre **projet d'accueil** sont élaborés en accord avec les recommandations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Ils évoluent constamment en fonction de nos observations, des nouvelles directives nationales, de nos formations continues et également grâce à vos retours.

Milieus d'accueil à vocation sociale, qu'est-ce que c'est ?

« Les gens ont quelque chose en commun : ils sont tous différents. »

R. Zend

NOS CRITÈRES DE PRIORITÉ EN LIEN AVEC NOTRE QUARTIER

Depuis sa création, l'ASBL Grandir s'est donnée pour mission d'**assurer un accueil inclusif et solidaire**. Conscients des inégalités pouvant affecter l'accès à la petite enfance, nous avons toujours veillé à réserver des places aux familles répondant à des **critères de priorité sociale**. Cette vocation sociale s'est encore renforcée avec notre **transformation en crèches à accessibilité renforcée** en janvier 2023. Cette évolution nous permet d'assurer un accueil plus équitable et accessible à tous, dans un cadre bienveillant et **adapté aux besoins** de chaque famille.

- ❖ Nous collaborons avec les **services sociaux de notre commune et au-delà**, comme le service d'aide à la Jeunesse (SAJ), le service de la protection de la Jeunesse (SPJ), les équipes SOS enfants, le CPAS, Inser'Net, etc.
- ❖ Nous faisons également appel au soutien d'organismes comme *AIMA et PICSAP* pour **mieux inclure les enfants en situation de handicap** ou dont le développement pose question.
- ❖ Un tiers de notre capacité d'accueil est en permanence réservée aux enfants issus de **parents en formation** et/ou **en réinsertion socio-professionnelle**.
- ❖ Nous sommes également une crèche d'accueil prioritaire pour les **familles en situation de crise**, par exemple, en raison d'une séparation, d'une maladie inopinée ou encore de la fermeture d'un autre milieu d'accueil.
- ❖ Enfin, nous **priorisons les habitants de Flémalle** afin que notre milieu d'accueil facilite les déplacements des parents.

Ces priorités permettent de **soutenir chaque famille** dans un **processus de réinsertion et d'évolution**, offrant des **perspectives** qui auraient pu être inaccessibles sans un milieu d'accueil attentif et inclusif.

Notre volonté est d'offrir :

- ⇒ **Un espace sécurisant et bienveillant** où chaque enfant peut grandir, être soutenu, être inclus et développer toutes ses compétences **à son rythme**.
- ⇒ **Un soutien et une écoute à chaque famille et chaque parent référent** afin que leurs situations particulières soient prises en compte.
- ⇒ **Une équipe pluridisciplinaire** dont les valeurs et les missions sont celles de l'inclusion afin de contribuer à l'égalité des chances.



ET CONCRÈTEMENT ? NOTRE PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS) !

Lorsqu'une famille se trouve en **situation de précarité et/ou de vulnérabilité**, elle peut parfois **s'isoler et hésiter à demander de l'aide**, par crainte que les services ne soient pas adaptés à ses besoins spécifiques.

L'isolement peut aussi découler d'un sentiment de gêne, de peur de ne pas être compris ou d'être jugé.

C'est pour lutter contre cela que nous mettons en place des **actions concrètes** pour se rencontrer, se comprendre, partager et collaborer ensemble autour de votre enfant.

Notre **plan de cohésion sociale est chaque année adapté** et enrichi des expériences vécues. Ainsi **nous proposons** :

- ✓ **Un projet d'accueil** où nous valorisons toutes les formes de diversité, tout en garantissant une qualité d'accueil conforme aux recommandations nationales.
- ✓ **Des temps de rencontre et de partage** à l'occasion d'une fête, d'une saison ou d'une activité partagée avec les familles.
- ✓ **Un espace de dons** où vous pourrez retrouver des échantillons de produits de puériculture, ainsi que des vêtements et des jeux que nous avons mais n'utilisons pas.
- ✓ **Un espace avec des ressources documentées** pour vous soutenir dans vos questions liées au développement de votre enfant.
- ✓ **Vos idées et vos talents sont les bienvenus !** Vous chantez, vous jouer d'un instrument de musique, vous dansez, vous avez l'âme d'un artiste ? Vous avez besoin de ressources sur un thème ? Racontez-nous et organisons ensemble un **temps de partage**.
 - ⇒ **Une boîte à idées** est disponible dans le hall d'accueil. Profitez-en pour partager vos suggestions d'activités, faire découvrir vos talents ou nous faire part de vos remarques éventuelles.



Une crèche para-communale

Nous travaillons en collaboration avec le réseau associatif flémallois afin de participer à l'accompagnement pluridisciplinaire des familles en difficultés.

Notre ASBL, en tant qu'organisme para-communal, est supervisée par un Organe d'Administration composé de sept administrateurs qui exercent des fonctions au sein de la commune. Ces administrateurs assurent le lien institutionnel entre notre ASBL et l'administration communale, tout en veillant à la bonne gouvernance de notre structure.

3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Notre ASBL *Grandir* est autorisée et subventionnée par l'Office de la Naissance et l'Enfance (ONE). Elle propose un accueil collectif en crèche pour les enfants de 0 à 3 ans.

La crèche « Chenilles et Papillons », située à Grand Pré a une capacité de **25 places**. Les enfants sont répartis en 2 groupes par année de naissances :

- ❖ « **Les Chenilles** » : 10 places pour des enfants **de 3 mois à 18 mois**.
- ❖ « **Les Papillons** » : 15 places pour des enfants **de 18 mois à 36 mois**.

La crèche « Chrysalides », située à Ramet a une capacité de **12 places**.

La crèche accueille les enfants du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h** sauf :

- ✓ Les jours fériés
- ✓ Les vacances de Noël
- ✓ Les 3 semaines de fermeture annuelle en juillet et en aout
- ✓ Les jours de grève reconnues par le syndicat
- ✓ Les jours de formation continue du personnel

Une fois par trimestre, nous fermons la crèche à 16h afin de permettre à l'équipe un temps de réunion pour l'ensemble de l'équipe. Ce temps de concertation vous est communiqué 1 mois à l'avance afin de vous permettre d'anticiper l'organisation.

Point d'attention

- ⇒ **Chaque deuxième vendredi du mois**, nous attendons votre horaire d'arrivée et de départ en fonction du contrat horaire signé.
- ⇒ Les congés annuels sont communiqués aux parents à la fin de l'année pour l'année à venir. Ils sont consultables également à la crèche.
- ⇒ L'enfant doit arriver **entre 7h30 et 9h30**.
- ⇒ Le retour de l'enfant doit se faire **avant 17h45**.
- ⇒ Dans le hall, **merci de chuchoter un maximum**, il y a des bébés qui dorment à tout moment.
- ⇒ **On entre par l'avant & on sort par l'arrière**
- ⇒ **Sauf entre 13h00 et 14h30 : heures sensibles** car la majorité des enfants dorment.
 - ✓ **MERCI** de ne pas **utiliser la sonnette** et **d'appeler le service** directement (le numéro 1 pour les Chenilles et numéro 2 pour les Papillons)



Découvrir l'équipe pédagogique et pluridisciplinaire

L'équipe de l'ASBL Grandir « Chenilles et Papillons » est pluridisciplinaire. Grâce à nos compétences complémentaires et à notre collaboration continue, nous sommes en mesure d'apporter des réponses adaptées à vos besoins. Chaque membre de l'équipe contribue au bon fonctionnement de la crèche et s'engage dans une **réflexion permanente** afin de garantir un **accueil de qualité**.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- ✓ **La direction** : elle assure la gestion générale de la crèche et de l'équipe pédagogique. Elle veille à la **qualité d'accueil** en s'assurant que les pratiques éducatives sont **conformes aux recommandations de l'ONE**. Elle est en charge des **inscriptions et des contrats** d'accueil. Elle tient également à jour les dossiers de chaque enfant. Dans le quotidien, elle assure les **rencontres associant familles et équipes** de l'établissement. En collaboration avec l'agente PMS, elle assure la formation continue du personnel.
- ✓ **L'agente psy-médico-social (PMS)** : En collaboration avec la direction, elle met **en œuvre au quotidien le projet d'accueil** dans une logique d'amélioration permanente de la qualité. Elle s'assure que les pratiques éducatives soient en conformité avec le projet d'accueil, le code de qualité et la convention internationale des droits de l'enfant. Elle veille également à la **santé en collectivité** en veillant aux normes en vigueur et en assurant un dispositif de prévention. En collaboration avec la direction, elle veille au **bien-être de l'équipe** pédagogique et assure **la formation continue** pour chaque membre de l'équipe.
- ✓ **Une responsable administrative et financière** : Elle joue un rôle central dans la gestion de l'organisation. En tant que responsable du suivi **financier** de l'ASBL, elle assure la gestion de la comptabilité, des subsides et de la partie financière des dossiers des enfants. Par ailleurs, sur le plan **administratif**, elle coordonne les relations avec les instances officielles et veille à la cohérence des activités de l'ASBL. Elle prend également en charge la gestion des **ressources humaines**, incluant l'administration du personnel, le suivi des contrats et le respect des obligations légales. Enfin, elle est nommée dans les statuts de l'ASBL comme **déléguée à la gestion journalière**.
- ✓ **Une employée administrative** : Elle assiste la direction, l'agente PMS et la responsable administrative et financière dans la gestion des démarches et la digitalisation des dossiers et ressources de l'ASBL. Son expertise garantit une organisation efficace et une harmonisation des outils utilisés.
- ✓ **Une personne en charge de l'entretien et la propreté des locaux** : L'enfant a besoin d'un environnement propre et sain. Grâce à cette personne, nos enfants peuvent évoluer dans de bonnes conditions d'hygiène.

- ✓ **L'équipe pédagogique** : Elle est composée de 6 équivalents temps plein répartis entre la section des Chenilles et des Papillons. Notre équipe **veille au développement, au bien-être, à la santé, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants** tout en contribuant à la mise en œuvre du projet pédagogique. Les professionnelles assurent la préparation et l'encadrement des temps de la vie quotidienne (repas, sommeil, change) et des activités de jeux et d'éveil, apportent un soutien aux familles dans leurs questionnements. Ils assurent l'accueil et la prise en charge globale des enfants.
- ✓ **Un médecin désigné par l'ONE** : ce professionnel est en charge des consultations médicales organisées tout au long de l'accueil de votre enfant. Ce médecin intervient lors des bilans des 9 mois, 18 mois et 30 mois de votre enfant.

L'ASBL GRANDIR, c'est aussi...

- ✓ Quand cela est nécessaire, et en fonction des besoins du service, **nous augmentons le taux d'encadrement** et engageons de nouveaux membres dans l'équipe pédagogique.
- ✓ Régulièrement **nous accueillons des stagiaires** au sein de notre établissement. C'est l'occasion de partager nos pratiques et nos réflexions avec ces futurs professionnels, ce **qui contribue également à nourrir nos réflexions grâce à leurs questions et leur apprentissage du métier.**
- ✓ L'équipe pédagogique des deux sections travaille en étroite collaboration, ce qui leur permet de se soutenir mutuellement. Ainsi, **nous pouvons accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et vous fournir des renseignements complets**, quel que soit l'interlocuteur ou la section fréquentée.

Notre dynamique : l'apprentissage en continu...

Chaque année, le personnel s'engage dans divers dispositifs d'apprentissage et de réflexion :

- ❖ **Des formations externes collectives** : Nous nous rendons annuellement en équipe à une formation-conférence organisée autour d'une thématique. C'est l'occasion de rencontrer d'autres équipes pour échanger et partager nos expériences. C'est également une manière de rester continuellement **ouvert aux innovations** dans le domaine des sciences de l'éducation et donc **d'adapter nos pratiques éducatives et notre vision inclusive**.
- ❖ **Des formations externes individuelles** : Les membres de l'équipe pédagogique sont encouragés, en fonction de leurs préoccupations et de leurs compétences, à participer à des formations continues destinées aux professionnelles de l'enfance. Nous mettons à profit ces connaissances en les communiquant à l'ensemble de l'équipe, ce qui nous permet de **faire le point sur nos pratiques et d'améliorer la qualité de l'accueil proposée** dans nos crèches.
- ❖ **Une réunion d'équipe régulière garantit la cohérence et la stabilité des pratiques au sein d'une même section**. C'est un temps précieux de partage d'informations et de concertation. Elle permet également une bonne coordination des activités, projets et travaux programmés dans le milieu d'accueil. C'est aussi un moment d'échange pour parler de l'évolution de vos enfants. Une fois par trimestre, **l'ensemble de l'équipe se réunit de 16h à 18h** autour d'une même thématique.
- ❖ **Nos échanges avec vous au quotidien** sont également une source de formation continue. Nous nous remettons en question face à vos interrogations, vos besoins et votre perception du milieu d'accueil. Ces discussions font aussi l'objet de réunions de section afin de vérifier le sens de nos pratiques, les consolider et/ou les adapter. **Partager nos observations et entendre les vôtres** sont au cœur de nos piliers pédagogiques.

4. PRÉSENTATION DU PROJET D'ACCUEIL

Nos piliers pédagogiques

Voici les **piliers les plus essentiels de notre pédagogie.**

Ceux-ci guident la manière dont nous travaillons et notre vision de la petite enfance.

L'ENFANT EST UN PARTENAIRE ACTIF

Dans nos milieux d'accueil, nous tenons à ce que l'enfant soit considéré comme un partenaire actif et **acteur de son développement.**

- Plutôt que de se concentrer sur ce qu'il ne sait pas encore faire ou sur ses difficultés, nous tenons à **valoriser ce qu'il sait** faire, ce qu'il communique et ce dont il a besoins.
- Nous **observons** chaque enfant et adaptons nos pratiques et nos activités.
- Les interdits, présents tant dans la vie quotidienne qu'en crèche, sont analysés afin de réfléchir à la manière de répondre au besoin exprimé, dans un cadre approprié, au bon moment et avec un matériel adapté.



Par ce pilier pédagogique, nous tenons à valoriser l'idée **qu'un enfant veut découvrir un monde riche et stimulant** et que l'écouter et l'observer est le début de cette grande exploration.

L'IMPLICATION DES FAMILLES

Les parents sont des **partenaires essentiels** dans la mise en place du projet pédagogique. Notre équipe pédagogique veille à créer des moments d'échange et de partage avec vous, en favorisant une **relation de confiance** et de **collaboration**. Pour communiquer au quotidien, il est essentiel d'instaurer une **confiance mutuelle**, de faire **preuve d'écoute** et de **bienveillance**. Plus nous nous comprenons, mieux nous collaborons. Et plus notre collaboration est sereine, plus l'enfant se sentira en sécurité et en confiance lorsqu'il nous est confié.



→ **Notre plan de cohésion sociale découle de ce pilier pédagogique.**

LA MISE EN PLACE DE LA COMMUNICATION

Il nous tient à cœur de mettre en place une **communication régulière et transparente avec vous** pour informer des activités et des progrès de votre enfant. C'est pour cela que **nous travaillons avec le logiciel « ABCrèche ».**



Il permet aux familles de recevoir les informations en temps et en heure, de suivre les activités réalisées et d'avoir une trace des journées que leur enfant a passé avec nous.

- **Vos observations sont précieuses** tout autant que vos questions. Au quotidien, vous pouvez **nous communiquer vos besoins, vos craintes, vos questions** afin que nous puissions vous soutenir et tenir compte de votre point de vue.
- Et à l'inverse, nous avons besoin de **votre communication sur les horaires, les présences et les absences de votre enfant** pour anticiper l'organisation générale du service. Vous pouvez soit nous appeler ou utiliser l'application.

LE RYTHME DE VIE, DE NUTRITION ET DE SOMMEIL

Notre équipe pédagogique **respecte le rythme de chaque enfant** tout au long de la journée, en s'adaptant à ses besoins.

Les temps de sieste, les repas et les moments de jeux sont organisés de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant. Nous ne leur imposons pas un rythme, nous nous adaptons au leur.

C'est pour cela que dans une même section nous pouvons avoir un enfant qui dort, un enfant qui mange et un enfant qui joue au même moment.

Respecter le rythme de l'enfant est aussi appliqué dans ses apprentissages moteurs. **L'acquisition de nombreuses postures acquises est un long processus qui permettra à l'enfant de réussir à s'asseoir, se tenir seul, tenir un crayon, ...** C'est par l'essai-erreur et la répétition que l'enfant apprend. Pour cela, nous aménageons des espaces et une organisation sécurisante qui permettent ces étapes nécessaires à l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant.



LA RICHESSE DE LA DIVERSITÉ

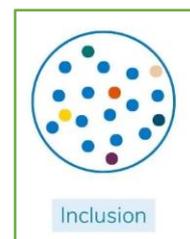
Nos crèches accueillent des enfants issus de différentes cultures et traditions. De plus, nous valorisons toutes les autres formes de diversité. **Nous avons à cœur la compréhension et le respect des différences.** Il est important pour nous d'intégrer des activités et des moments d'échanges qui mettent en avant toutes les formes de diversité des enfants.

Cela est également pris en compte dans les **repas** proposés : en plus d'être sains et équilibrés, ils sont adaptés aux convictions de chaque famille. Chez nous, il s'agit de parler des besoins spécifiques, de parler de ce qui nous différencie mais aussi, et surtout, de tout ce qui nous rassemble en même temps.



Intégration

Vivre en société est une compétence qui est à travailler et à pleinement développer afin que l'éducation inclusive permette une société qui l'est tout autant.



Inclusion

L'ALIMENTATION SAINE

Une bonne santé commence par une alimentation saine. Nos repas sont préparés par « *La cuisine des champs* ». **Ce service propose des plats dont les produits sont frais et issus de nos campagnes.** Les menus sont variés et les textures sont adaptées à l'âge des enfants. Ces repas sont livrés à la crèche 2x par semaine afin d'assurer des préparations fraîches et respectueuses des produits. Ces préparations respectent les normes de l'AFSCA, de la cuisine à l'assiette de vos enfants. Les recommandations ONE **interdisent la majorité des épices** en milieu d'accueil (sel, poivre, ...). Ceux-ci sont introduits plus tard dans l'alimentation, afin de favoriser le bon développement biologique de l'enfant.



Au-delà du besoin physiologique, **la notion de plaisir autour de l'alimentation est primordiale.** Les plats sont colorés, aux textures variées.

LA SÉCURITÉ AFFECTIVE & L'ACCUEIL DES ÉMOTIONS

L'accueil des enfants est un moment important qui doit être préparé avec soin. Nous mettons tout en œuvre pour créer un environnement chaleureux, personnalisé et rassurant pour chaque enfant et leur famille.

Pour l'entrée en crèche de votre enfant, nous instaurons **une période de familiarisation** durant laquelle votre présence est requise. Cela permet de mieux **soigner les émotions liées à la séparation.**

Cette attention portée aux petites comme aux grandes séparations se poursuit tout au long de l'accueil :

- ❖ Prendre le temps pour accueillir les émotions de vos enfants à chacun de vos départs.
- ❖ Aider l'enfant à prendre conscience que l'activité va se terminer et que son jeu en cours doit avoir une fin, tout en lui permettant de garder un objet ou son doudou pour faciliter la transition entre deux activités.
- ❖ Accorder un temps d'adaptation pour découvrir la nouvelle section lorsqu'il grandit.
- ❖ ...

C'est pourquoi nous prenons le temps d'expliquer aux enfants ce qui se passe. Nous les **aidons à mettre des mots sur leurs émotions** et nous les accompagnons dans les difficultés qu'ils rencontrent.

Un enfant n'est pas encore pleinement développé au niveau cérébral. Cela signifie que certaines zones de son cerveau sont peu actives et peu disponibles avant l'âge de 5 ans. C'est pour cette raison que **les émotions sont intenses, parfois comparables à des volcans en ébullition.**

Notre équipe pédagogique se met à la hauteur de l'enfant et prend en compte son immaturité psychique afin de **le guider à son rythme** pour comprendre ses émotions :

- ❖ **Des mots** sont proposés pour clarifier les émotions et comprendre ce dont il a besoin pour gérer celles-ci.
- ❖ Des jeux et activités sont mis en place pour apprendre à **décoder les émotions.**
- ❖ Des **moments privilégiés** sont offerts dans les bras pour adoucir les émotions vives.
- ❖ Un adulte est systématiquement présent et à leur hauteur, tel **un phare sécurisant** qui permet à l'enfant d'explorer l'inconnu en étant guidé et rassuré.



Nous veillons également à respecter un maximum les repères et les rituels mis en place, pour que l'enfant sente un certain rythme et la répétition des moments de la journée. **Cela lui permet d'anticiper** ce qui arrive ensuite et donc de profiter de l'instant présent.

ENCOURAGER L'AUTONOMIE

L'enfant apprend par le jeu, la manipulation, la répétition et l'imitation. C'est le **plaisir d'apprendre** qui sera le moteur de ses grandes découvertes.

Pour bien jouer avec son corps, il est nécessaire que l'enfant se sente confortable. Ainsi, nous vous conseillons de l'habiller avec des vêtements souples et de laisser les pieds nus qui permettent le meilleur équilibre (chaussons antidérapants si vous le souhaitez).

Cela permet à l'enfant de se fier aux moindres informations données par son corps pour développer sa motricité. Tout au long de la journée, nous encourageons l'enfant à essayer de faire par lui-même ce qu'il entreprend. Notre soutien lui est proposé en cas de besoin.

Nous l'aidons à prendre des décisions et à gagner en confiance en lui, en atteignant progressivement de nouveaux objectifs. **Nous l'encourageons à aller au-delà des échecs rencontrés, à persévérer et à se réjouir de son évolution.**

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les activités proposées sont adaptées aux besoins et aux rythmes de chaque enfant. Elles favorisent le développement moteur, cognitif et socio-affectif des enfants. Nous proposons des activités qui tiennent compte de l'âge et des besoins de chaque enfant pour permettre un développement équilibré.

2 types d'activité :

- ❖ **En libre mouvement** : l'enfant joue librement avec le matériel disponible.
- ❖ **Pensée par l'adulte** : l'équipe pédagogique prépare dans un espace tout le matériel et propose un objectif précis. L'enfant expérimente une activité plus structurée.

Les activités de langage sont également au cœur de nos pratiques : comptines, lectures de livres, discussions avec eux en prenant compte de leur laisser le temps de réagir, de répéter les mots, ... sont des habitudes et des rituels pour que l'enfant puisse **développer différentes manières de communiquer.**

Les activités sont ainsi variées et stimulantes, en privilégiant l'exploration et la découverte du monde qui les entoure et en stimulant leur créativité.

Des ateliers extraordinaires

Afin de répondre à la **curiosité** et l'**enthousiasme** des enfants :



Fréquemment : Nous accueillons une conteuse de la bibliothèque communale pour la section Chenilles et Papillons. Celle-ci fait une rotation dans les milieux d'accueils flémallois.

- ✓ On apprend à penser plus loin
- ✓ On parle des thèmes qui aident à grandir : les émotions, la diversité culturelles, les évènements dans une vie de tout petit, ...



Plusieurs fois par an : Nous accueillons une personne musicienne pour la section Chenilles et Papillons.

- ✓ On apprend à écouter
- ✓ On apprend à se coordonner et à communiquer
- ✓ On partage le plaisir de la danse et de la musique, ce qui nous lie sans même se parler
- ✓ On découvre d'autres cultures



Une fois par mois : un membre de notre équipe fait un atelier de psychomotricité pour la section Chenilles et Papillons.

- ✓ On développe notre motricité globale
- ✓ On apprend à coordonner notre corps
- ✓ On apprend à respecter et ressentir notre corps
- ✓ On découvre le plaisir de se donner des petits défis



En fonction des familles et de leurs talents – en fonction des partenariats :

Nous essayons de nous ouvrir aux opportunités de découverte autour de la crèche : une boulangerie, un centre d'accueil pour personnes âgées, une balade dans le quartier, ...

- ✓ On crée une solidarité entre les partenaires autour de la crèche
- ✓ On découvre notre ville et nos rues **et le poulailler des voisins !**

Nous vous communiquons ces sorties en amont. Cependant, selon le temps, nous saisissons également les opportunités de profiter de l'extérieur ou d'une balade. **L'encadrement est alors renforcé : une puéricultrice pour deux enfants afin de garantir la sécurité.**

JOURNÉES TYPES

Une journée chez les « Chenilles » : enfants de 0-18 mois

L'accueil 7h30 à 9h30 8h30-9h : collation	<ul style="list-style-type: none">❖ L'enfant est accueilli dans sa section avec ses repères. C'est un temps d'échanges et de collaboration avec vous, votre enfant et notre équipe. La mascotte de sa section l'accueillera.❖ Le parent référent déshabille l'enfant de son manteau et de ses chaussures pour être à l'aise.❖ Des jeux l'attendent en libre découverte.❖ En plus du déjeuner nécessaire à la maison, nous proposons un petit complément pour ceux qui le souhaitent. <p>Au-delà de 9h30, nous sommes concentrés sur l'observation du rythme des enfants comme les besoins de sommeil, d'alimentation, de changement de position, d'accueil des émotions. C'est pour cette raison que nous fixons l'heure d'accueil idéale à 9h30.</p>
Activité 10h à 11h	<ul style="list-style-type: none">❖ Un temps d'activité plus structuré est mis en place pour explorer.❖ Le calendrier mensuel des activités est affiché pour vous.❖ A fréquence régulière, nous imprimons une sélection de photos. Une petite sélection vous sera remise à un moment de fête ou en fin de parcours à la crèche.
Repas Entre 11h et...	<ul style="list-style-type: none">❖ En fonction du rythme de votre enfant.❖ Un moment privilégié où un membre de l'équipe pédagogique s'occupe d'un enfant à la fois.❖ Un temps digestif est laissé à l'enfant, proche d'un membre de l'équipe pédagogique.
Jeu libre Entre midi et 14h30	<ul style="list-style-type: none">❖ L'équipe sélectionne des jeux et les combine avec d'autres. Ils sont disposés au sol et invitent les enfants à explorer librement les espaces.❖ Un membre de l'équipe pédagogique est constamment proche d'eux, dans l'observation, afin de soutenir leur sécurité affective tout en soutenant l'autonomie (posture de phare sécurisant).
Goûter Vers 14h30	<ul style="list-style-type: none">❖ En fonction du rythme de votre enfant.❖ Un moment privilégié.❖ Pour les plus âgés, ils apprennent progressivement à manger à plusieurs à table.
Jeu libre Entre 14h30 et...	<ul style="list-style-type: none">❖ Un temps d'exploration est laissé aux enfants.❖ Nous chantons- lisons une histoire- jouons avec eux, etc. entre deux moments d'observation.
Retour Entre 15h et 17h45	<ul style="list-style-type: none">❖ Nous prenons le temps de vous raconter sa journée. Chaque parent est vu individuellement. C'est un temps précieux.❖ Nous vous demandons de ne pas aller au-delà de 17h45 car nous serions dans l'incapacité de prendre ce temps.

- ⇒ Afin que votre enfant profite d'un temps d'accueil dès son arrivée, nous vous conseillons de le déposer **au plus tard à 10h**.
- ⇒ Ce planning varie en fonction du rythme des enfants et s'adapte si une familiarisation est en cours.
- ⇒ **Quant au sommeil, il est à tout moment de la journée**, quand l'enfant en exprime le besoin.

Une journée chez les « Papillons » : enfants de 18-36 mois

<p>L'accueil 7h30 à 9h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'enfant est accueilli dans sa section ou celle des bébés, en fonction du nombre d'enfants. Il ira dans sa section au plus tard à 8h30. ❖ L'enfant se déshabille pour être à l'aise et range son doudou et sa tétine à leur place. S'il en a besoin, il les reprendra plus tard. L'idée est d'inviter à se parler et être libre d'explorer les aménagements. ❖ La mascotte l'attendra pour se dire bonjour. <p>Au-delà de 9h30, nous sommes concentrés sur l'observation du rythme des enfants comme les besoins de sommeil, d'alimentation, de changement de position, d'accueil des émotions. C'est pour cette raison que nous vous conseillons de le déposer dans ces créneaux.</p>
<p>Collation 8h30-9h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En plus du déjeuner nécessaire à la maison, nous proposons un petit complément pour ceux qui le souhaitent. ❖ Les autres continuent de jouer librement.
<p>Rituel du bonjour 9h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Chanson chantée en collectif « Bonjour, tout va bien » ❖ Chaque enfant se sent reconnu et faisant partie du groupe en plaçant sa photo sur le tableau. ❖ Ce rituel vient rassembler l'énergie avant les ateliers.
<p>Activité et dîner 10h à 12h30</p> <p>2 groupes 2 espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Activité en sous-groupe selon le planning du mois. Deux espaces sont disponibles (comme sur les photos de nos sections). ❖ Lavage des mains – repas : l'hygiène des mains est systématiquement dans nos ateliers. C'est une activité d'autonomie. Le repas est donné en sous-groupe pour une ambiance plus douce et un temps de partage où chacun trouve sa place. ❖ Le repas est donc en deux services, l'autre groupe profite des espaces d'exploration. ❖ C'est également un temps où l'équipe pédagogique accompagne l'autonomie de l'enfant : manger seul, débarrasser, ...
<p>Rituel et sieste 12h30 à 14h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Moment de relaxation et de lecture. ❖ Chacun prend sa couchette et un temps de repos, accompagné par un adulte, est proposé aux enfants. C'est soit par un temps de sommeil ou soit par un temps de repos au calme. ❖ Lorsqu'un enfant ne veut plus se reposer, il réintègre l'espace de jeu.
<p>Rituel du réveil et du change 14h30 à 15h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ On se lève dans une ambiance douce. Une berceuse ou une lecture au calme est proposée ❖ Pendant ce temps, nous procédons au contrôle automatique des couches et nous prenons le temps d'inviter l'enfant à aller sur le petit pot. ❖ L'enfant est acteur pour se rhabiller.

Lavage des mains – Préparation du Goûter – Goûter Vers 15h	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comme pour le repas, nous veillons à l'hygiène. ❖ En fonction des goûters et de l'énergie des enfants, ils aident à préparer le goûter.
Jeu libre Entre 15h30 et...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Un temps d'exploration est laissé aux enfants. ❖ Nous chantons- lisons une histoire- jouons avec eux, etc. entre deux moments d'observation.
Retour Entre 15h et 17h45	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nous prenons le temps de vous raconter sa journée. Chaque parent est vu individuellement. C'est un temps précieux. ❖ Nous vous demandons de ne pas aller au-delà de 17h45 car nous serions dans l'incapacité de prendre ce temps.

- ⇒ **Nous prenons du temps pour vous raconter la journée** de votre enfant. Nous essayons de respecter également le temps d'attente des autres parents qui patientent. **Merci de contribuer à cette organisation.**
- ⇒ Ce planning **varie en fonction du rythme** des enfants et s'adapte si une familiarisation est en cours.
- ⇒ Ces rituels permettent aux enfants de **rythmer la journée et de les rendre autonomes, acteurs et sécurisés**. Sans montre et sans notion du temps, ce sont ces repères qui permettent à l'enfant de savoir ce qui arrive ensuite, d'y participer et d'anticiper sereinement.
- ⇒ **Au-delà de 9h, le complément du déjeuner n'est pas proposé**, afin que la priorité soit donnée aux rituels et aux activités.
- ⇒ **Une annexe au contrat d'accueil vous permet d'autoriser ou non la sortie** de votre enfant pour aller au jardin communautaire ou faire une petite balade à pied.
 - ✓ L'encadrement est alors de 2 enfants pour un adulte.
 - ✓ Nous avons avec nous de quoi soigner les petites blessures.
 - ✓ Les enfants non autorisés à sortir resteront avec un membre de l'équipe à la crèche.



Cette autorisation nous permet de saisir les opportunités de jouer à l'extérieur **sans devoir demander l'autorisation par téléphone à chaque parent le jour même**. Ces appels seraient un temps précieux perdu pour l'exploration des enfants.

Des photos de ses explorations

Afin que vous puissiez mieux vous rendre compte de l'évolution de votre enfant, nous prenons **des photos de ses explorations et de ses interactions** avec les autres. Il s'agit de :

- ⇒ Capturer des observations précieuses de son évolution, de mettre en lumière les grandes choses qu'il accomplit.
- ⇒ Montrer ce que l'équipe pédagogique organise et propose aux enfants pour soutenir pleinement leur développement **physique et moteur, social et affectif, cognitif et langagier**.

Fréquemment, **une sélection de photos** sera exposée sur les tableaux pédagogiques dans les halls de la crèche. Ces photos sont précieusement gardées et **un petit carnet photos souvenirs** vous sera remis lors du départ de votre enfant vers l'école.

Nous vous demandons votre accord pour la prise et la diffusion des photos dans les annexes du contrat d'accueil.

Comme stipulé dans l'annexe du contrat d'accueil, **nous ne diffuserons aucune de ces photos sur les réseaux sociaux ou en libre partage.**



Nous vous demandons **de respecter cet engagement**, surtout si un autre enfant apparaît sur la photo souvenir. Protégeons ensemble nos enfants des dangers des photos infantiles sur les réseaux sociaux !

5. LES ÉTAPES VERS L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

Créer une pré-demande avec my.one.be

Lorsque vous envisager de confier votre enfant à notre crèche, il est nécessaire de **vous enregistrer sur my.one.be**. La pré-demande sera alors votre dossier qui vous suivra dans votre recherche d'un milieu d'accueil.

- 1) Aller sur my.one.be
- 2) Appuyer sur « créer une pré-demande »
- 3) Encoder les données de la demande :
 - a. Date d'entrée souhaitée
 - b. Nombre de jour d'accueil souhaité
 - c. La ou les zones de recherche
- 4) Attendre la confirmation et la réception de votre **numéro de dossier**
- 5) **Garder ce numéro pour entrer en contact avec chaque crèche de votre liste**

Prendre un premier contact

Avec votre **numéro de pré-inscription sous la main, contactez la direction (numéro en annexe)** afin d'enregistrer une demande chez nous. Celui-ci vous permettra d'être placé sur une liste d'attente.

Ce premier contact vous permet **d'exprimer vos besoins et vos souhaits** sur les jours et les heures d'accueil de votre enfant ainsi que de donner les informations nécessaires à l'encodage de votre pré-inscription. Ce temps propice à l'échange, par téléphone ou par mail, permet de présenter dans les grandes lignes le fonctionnement, les objectifs et le règlement de la crèche. **La direction répond également à vos questions.**

Lors de l'étude des différentes demandes, si la vôtre est retenue, **vous en serez avertis et un rendez-vous sera proposé.**

L'inscription

Vous êtes reçu **par la direction pour vous présenter plus en détail le fonctionnement de la crèche**. Elle vous accorde le temps nécessaire pour répondre au mieux à vos questions et vous fait visiter les lieux.

Si cette visite et ces renseignements confirment votre volonté d'accueillir votre enfant chez nous, nous procédons à la finalisation de l'inscription. Pour constituer le dossier de votre enfant, vous devez fournir certains **documents obligatoires** et régler **l'avance forfaitaire** afin de valider l'inscription. D'autres documents vous seront transmis afin d'être complétés. Ceux-ci devront être rendus au plus tard le premier jour de la familiarisation de votre enfant. Un e-mail vous rappellera ces informations.

Enfin, nous définissons le premier jour de familiarisation de votre enfant.

La familiarisation

QUEL EST LE SENS DE CETTE FAMILIARISATION ?

Chaque enfant a besoin de transitions et d'un accompagnement émotionnel pour découvrir quelque chose de nouveau. Entrer en crèche est un grand changement :

- ✓ De nouveaux bras
- ✓ De nouvelles odeurs
- ✓ De nouveaux bruits
- ✓ Des autres enfants qui expriment leurs besoins
- ✓ ...

De son côté, chaque adulte référent **a besoin de mieux connaître les personnes qui s'occuperont de son enfant, comment et dans quels lieux.**

Selon le code de qualité, la familiarisation est un processus de rencontre entre le professionnel, l'enfant et sa famille. Il permet **la construction de nouveaux liens** entre l'enfant et les autres enfants accueillis, ainsi qu'avec les puéricultrices de la section. C'est pourquoi nous demandons **l'entière participation des parents référents.**

Durant cette période, **le temps d'accueil est augmenté progressivement** selon les réactions de votre enfant. Il est important de réaliser en douceur son arrivée dans la structure, d'autant plus quand il n'est pas habitué à être séparé de sa famille. De la même manière, **nous pouvons augmenter le temps de familiarisation** si l'enfant montre de grandes difficultés en votre absence.

Notre équipe pédagogique veille à établir une **relation de confiance** avec vous et **à écouter vos besoins, vos attentes et vos inquiétudes éventuelles.** En effet, la séparation est également pensée pour accompagner vos émotions, vos craintes **dans cette séparation avec votre enfant.**

⇒ Notre relation de confiance se construira progressivement tout au long de l'accueil grâce à nos échanges fréquents.

Grâce à ce temps de découverte mutuelle, **l'enfant ressentira également que les adultes autour de lui sont en alliance.** Cela lui indique qu'il peut également s'apaiser et faire confiance à son tour. Cette relation de confiance est au cœur de son adaptation.

- ⇒ Votre disponibilité est un atout pour cette période.
- ⇒ La date d'entrée officielle est donc le premier jour **après les 10 jours de familiarisation consécutifs.**
- ⇒ La facturation commence à la date d'entrée officielle.

ORGANISATION CONCRETE DE LA FAMILIARISATION

A apporter :

- ✓ La suite et fin des documents administratifs
- ✓ **Le certificat médical qui atteste que votre enfant** est autorisé à entrer en milieu d'accueil
- ✓ La copie de ses vaccins (carnet de l'enfant)
- ✓ S'il en a un, son doudou ou objet de transition (adapté à la sécurité en collectivité)
- ✓ Des photos des membres de sa famille, de ses parents référents et **des personnes susceptibles de venir les chercher**

Organisation :

La familiarisation s'étend sur **10 jours consécutifs**. Ensuite, l'enfant fréquentera la crèche dans l'horaire convenu au contrat d'accueil.

5 jours en présence d'un parent ou d'une personne très proche de l'enfant	
➤ Jour 1 : Découverte de l'outil « Qui suis-je ? » +/- 30 min	Nous découvrirons les habitudes de votre enfant, vos observations sur lui, son alimentation... Cet outil sera gardé par l'équipe pédagogique pour le consulter quotidiennement.
➤ Jour 2 à 5 : entre 45 min et 1h	<i>Nous essayerons de vivre :</i> <ul style="list-style-type: none">✓ Un moment de repas✓ Un moment de sieste✓ Un moment de change ⇒ Vous le faites, nous regardons ⇒ Nous le faisons et vous soutenez votre enfant ⇒ Ensemble, nous l'accompagnons dans ce qu'il découvre
5 jours sans la présence d'un parent ou d'une personne très proche de l'enfant	
➤ Jour 1 : 30 min	<i>Nous essayerons de vivre :</i> <ul style="list-style-type: none">✓ Un moment de repas/goûter✓ Un moment de sieste✓ Un moment de change✓ Un temps d'activité
➤ Jour 2 : 1h	
➤ Jour 3 : 2h	
➤ Jour 4 : une petite journée	
➤ Jour 5 : une petite journée	

Tout au long de la familiarisation, **l'équipe pédagogique observe** notamment :

- La sécurité affective de votre enfant lorsqu'il est pris en charge par quelqu'un d'autre que vous
- Sa manière d'interagir avec les autres enfants
- Sa manière d'aller ou non vers les jeux et les espaces

- ⇒ **En fonction de son évolution, et de vos observations** également, l'équipe peut proposer des variations à cette organisation type.
- ⇒ **Nous vous demandons de rester disponibles** afin d'écourter la journée si cela est trop difficile. De cette manière, l'enfant vit des moments positifs en crèche.
- ⇒ **Après une absence de longue durée**, nous vous inviterons à adapter les horaires des premiers jours de retour à la crèche. De cette manière, une petite familiarisation permettra une meilleure transition et redécouverte des lieux et de l'équipe pédagogique.

ET EN CAS D'ACCUEIL PRIORITAIRE, COMMENT ADAPTER LA FAMILIARISATION ?

Dans certains cas, la familiarisation ne peut pas avoir lieu comme pensé. Dans ce cas, nous adaptons le modèle à votre réalité afin de préserver les émotions des enfants tout en apportant des solutions concrètes à votre demande d'accueil en urgence.

Le passage du service des Chenilles au service des Papillons

Une **nouvelle familiarisation** s'effectue lorsque l'enfant passe du **service des Chenilles** au **service des Papillons**.

Avant le passage de l'enfant vers son nouvel univers, un membre de l'équipe pédagogique du service des Papillons fera connaissance avec celui-ci. Pour cela, elle sera amenée à se rendre régulièrement dans le service des Chenilles afin de le rencontrer.

Si les parents n'ont pas encore visité le service des Papillons, elle fixera un rendez-vous avec eux afin de leur faire visiter le nouveau service et d'expliquer les particularités de ce nouvel environnement.

Ensuite, durant la semaine de familiarisation, un membre de l'équipe pédagogique du service des Chenilles accompagnera votre enfant dans son nouveau service et transmettra toutes les informations utiles à ses nouvelles puéricultrices. Progressivement, il passera de 30 minutes à plusieurs heures dans sa nouvelle section, selon son rythme d'adaptation.

L'équipe des Papillons complètera alors un feuillet intitulé « **Qui suis-je ?** », qui reprendra les habitudes de l'enfant afin de les transmettre à la nouvelle équipe pédagogique. Ainsi, celle-ci **disposera d'un guide pour assurer une prise en charge adaptée**.

Lorsque les passages sont programmés, un **renfort** est prévu dans la première section afin que les soins des autres enfants ne soient pas mis à mal.

6. OÙ ET QUI CONTACTER EN FONCTION DE VOS BESOINS ?

Votre collaboration est précieuse et vos questions sont toujours les bienvenues, voici une feuille de contact en fonction de vos besoins.

- 1) La section « Chenilles » de 0 à 18 mois : 04/235.71.69 – **numéro 1**
A Contacter pour :
 - ✓ Prévenir **des retards – des absences** de votre enfant
 - ✓ Poser des questions sur **le déroulement de la journée** de votre enfant
- 2) La section « Papillons » de 18 à 36 mois : 04/235.71.69 – **numéro 2**
⇒ **A Contacter pour :**
 - ✓ Prévenir **des retards – des absences** de votre enfant.
 - ✓ Poser des questions sur **le déroulement de la journée** de votre enfant.
- 3) La direction : 04/235.71.69 – **numéro 3**
⇒ **A Contacter pour :**
 - ✓ Des **changements dans le contrat d'accueil** de votre enfant (horaires, congés, date de sortie réelle, dates de fermeture, ...).
 - ✓ Des questions à propos de la **qualité d'accueil** et sur notre projet **pédagogique**.
 - ✓ Des questions sur la **gestion des équipes** et les éventuels changements de section.
 - ✓ Des questions sur **le plan de cohésion sociale** et les **activités ouvertes** aux familles et aux parents référents de l'enfant.
 - ✓ Des questions plus générales.
- 4) L'agente psycho-médico-social : 04/235.71.69 – **numéro 3**
⇒ **A Contacter pour :**
 - ✓ Des questions à propos de la **qualité d'accueil** et sur notre projet **pédagogique**.
 - ✓ Des questions sur la **santé en collectivité** et sur les normes en vigueur dans un milieu d'accueil collectif (quand votre enfant est autorisé ou non à être accueilli en fonction de ses symptômes, le suivi des **consultations** par notre médecin, le suivi des **vaccinations**...).
- 5) La responsable administrative et financière : 04/235.71.69 – **numéro 4**
⇒ **A Contacter pour :**
 - ✓ Des questions sur la **facturation** de l'accueil de votre enfant.
 - ✓ Des questions ou des modifications concernant votre **dossier administratif** (changement de statut, de composition familiale, ...).

⇒ contact@asbl-grandir.be et via abcrèche